



Les *GREAT* Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 13

"*Réfléchir à changer*"

Avril – Juin 2005

Mali

Du "tout Etat" à la
croissance invisible

Massa Coulibaly et Amadou Diarra

GREAT



Août 2004

AERC, Nairobi

Editorial

La croissance est définie comme étant l'augmentation durable de la quantité de richesses produites par une économie. Pour la favoriser, les économistes préconisent que la consommation soit encouragée notamment par la baisse des taux d'intérêt, la baisse des impôts et l'augmentation des dépenses publiques et que les exportations soient promues notamment par la dévaluation et par l'usage de pratiques commerciales en faveur des exportations.

Deux perspectives sont privilégiées pour étudier la croissance. Ce sont d'une part les conditions de la croissance et ses facteurs limitants et d'autre part les répercussions sociales de la croissance ou encore la distribution des fruits de la croissance.

L'étude ici présentée explore toutes ces pistes de réflexion et en dégage des conclusions fort pertinentes pour le renouveau des politiques publiques en faveur du bien-être social. Cependant, la question des inégalités sociales qui a aujourd'hui envahi l'analyse économique de la pauvreté n'y est pas approfondie. Elle le sera probablement dans les prochaines explorations des auteurs avec des outils de recherche sans doute plus appropriés.

La question de savoir pourquoi des pays comme le Mali reste en retard par rapport au reste du monde ne saurait être épuisée au détour d'une seule réflexion fût-elle la plus lumineuse. Puisse simplement cette étude avoir droit de contribution à la compréhension des pré-requis pour l'essor du Mali.

Bamako, le 20 avril 2005

GREAT Coordonnateur
Massa Coulibaly

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	2
Introduction	4
1. Croissance macro-économique	6
1.1. Une périodisation de la croissance	6
1.2. Décomposition de la croissance	10
1.3. Contribution sectorielle à la croissance	15
1.4. Productivité macro-économique	18
2. Politique économique.....	23
2.1. L'option des entreprises publiques	23
2.2. Libéralisation des prix.....	25
2.3. Echanges extérieurs.....	27
2.4. Fiscalité et structure des incitations	31
3. Impacts des réformes sur les marchés et les agents.....	34
3.1. Restructuration du marché céréalier	34
3.2. Libéralisation des échanges extérieurs.....	35
3.3. Déréglementation du marché du travail	38
3.4. Secteur privé	39
3.5. Croissance et pauvreté	40
Conclusions	44
Références bibliographiques	46

Sigles et abréviations

AERC	African economic research consortium
AOF	Afrique occidentale française
BIC	Bénéfice industriel et commercial
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAF	Coût assurance fret
CDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Contribution forfaitaire
CFA	Communauté financière africaine
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles
CMTR	Compagnie malienne de transport routier
CNPM	Conseil national du patronat malien
COMANAV	Compagnie malienne de navigation
DTS	Droits de tirage spéciaux
FMI	Fonds monétaire international
IDA	International development association
IDH	Indice de développement humain
IRF	Impôt sur le revenu foncier
ODR	Opérations de développement rural
OPAM	Office des produits agricoles du Mali
PAS	Programme d'ajustement structurel
PASEP	Programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRMC	Programme de restructuration du marché céréaliier
RCFM	Régie des chemins de fer du Mali
SOMIEX	Société malienne d'importation et d'exportation
TAF	Taxe sur les affaires financières
TBMM	Taxe sur les biens de main morte
TEC	Tarif extérieur commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé

Pays enclavé, le Mali est situé au cœur de l'Afrique occidentale et partage ses frontières avec sept autres États côtiers et sahéliens, l'Algérie au Nord, le Burkina Faso et le Niger à l'Est, la Côte d'Ivoire au Sud, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal à l'Ouest. Son économie est dominée par l'agriculture avec un développement récent de l'exploitation des ses mines d'or sur les emplacements aurifères des anciens empires mandings.

Au cours des quatre dernières décennies, on distingue cinq grandes périodes d'évolution du PIB réel du Mali:

- ❑ 1960 – 1967 le contrôle réglementaire strict
- ❑ 1967 – 1973 une redistribution intertemporelle caractérisée au plan économique par l'apprentissage de la compétition et de l'efficacité, mais au plan politique par un gaspillage des ressources nationales
- ❑ 1973 – 1994 la croissance non durable, période se subdivisant en deux sous-périodes:
 - ✓ 1973 – 1985 l'échec contrastant le succès
 - ✓ 1985 – 1994 un pas en avant, deux pas en arrière
- ❑ 1994 – 2001 l'absence de syndrome caractérisée par une croissance économique non perceptible car ne se traduisant pas par une amélioration des conditions de vie des ménages ni par une modification de la structure productive.

Ces 5 périodes s'étendent de l'épode du "tout Etat" doublé de la négation du multipartisme au désengagement total de l'Etat du secteur productif en passant par le régime militaire avec interdiction de tout regroupement politique puis le règne du parti-Etat. En l'absence de données statistiques sur la première période, l'analyse porte sur les quatre autres périodes, allant de 1967 à 2001. Les taux de croissance moyens du PIB per capita de ces périodes sont respectivement de 1.5%, 0.1%, 1.0% et 3.1% l'an. A l'opposé de la première de ces périodes où la croissance est tirée par le capital humain et par la productivité globale des facteurs, la deuxième période doit son évolution au capital physique. Les troisième et quatrième périodes se caractérisent par l'importance conjuguée des deux types de capital dans la croissance.

Du point de vue sectoriel, la croissance de la première période est tirée par les secteurs secondaire (7.4%) et tertiaire (7.8%), au détriment du secteur primaire (-0.1% de baisse annuelle moyenne) tandis que ce dernier secteur est le moteur de la croissance (si tant est qu'on peut parler de croissance) des deuxième et troisième périodes. Au cours de la quatrième période, les secteurs secondaire et tertiaire sont à nouveau les principaux leviers de la croissance en même temps que se développe le secteur minier. Si au cours de cette dernière période, le dynamisme du secteur secondaire est l'œuvre des BTP, celui de la première période était le résultat d'importants investissements dans la création d'entreprises publiques. Aussi est-il aujourd'hui espéré du secteur privé de réaliser des investissements similaires dans l'industrialisation du pays.

Les performances économiques restent faibles en dépit de tous les efforts jusqu'ici consentis à cause de la faiblesse de l'investissement dans le capital humain et de la persistance des difficultés de gestion et d'organisation de la production. L'aggravation des déséquilibres macro-économiques et financiers, à l'origine des contre-performances de la deuxième période, a entraîné l'adoption des réformes d'ajustement structurel en vue de relancer la croissance. Ces réformes ont consisté en la restructuration des entreprises publiques et des marchés, en la libéralisation des échanges extérieurs et en la promotion de l'initiative privée. Leur impact sur la productivité du travail et sur la croissance reste limité à cause de la très forte fiscalité qui pèse encore sur les salaires au Mali et de la faible capacité de gestion et d'organisation des opérateurs privés pour consolider l'économie de marché dans un pays qui sort d'une longue histoire de domination du secteur public.

Introduction

La théorie économique (Banque mondiale [1993]) dégage trois axes d'actions en vue de la croissance, l'accumulation, l'allocation efficiente des ressources à des investissements rentables et le rattrapage du retard technologique par un accroissement conséquent de la productivité. Dans un pays, il peut y avoir de l'accumulation (et même dans des proportions importantes) sans que lesdites ressources ne soient efficacement utilisées, soit par les mauvaises politiques interventionnistes de l'Etat, soit par la défaillance du marché ou par des usages alternatifs externes au système sans effet retour sur ce dernier.

Au-delà de la contre-performance globale du Mali sur la longue période, il faut chercher à appréhender une histoire cohérente de la croissance économique en cherchant à distinguer des ères relativement homogènes de croissance et à en rechercher les syndromes caractéristiques pour enfin identifier les principaux déterminants de la croissance. Ensuite, il faut chercher à évaluer la contribution de chaque secteur ou branche d'activité et à analyser la productivité des facteurs. La périodisation qui se dégage sera le résultat de la conjonction d'un ensemble de facteurs, allant des dotations initiales du pays aux comportements des agents économiques en passant par les politiques économiques de chaque époque.

Les conditions initiales géographiques du Mali sont généralement considérées comme peu favorables au développement agricole à de rares exceptions géoclimatiques près. De l'autre côté, l'impact de facteurs quantitatifs tels que la main d'œuvre, le ratio emploi agricole/emploi non agricole, le capital physique et la productivité globale, sur la croissance économique est jugé relativement faible.

Aux dotations initiales et aux facteurs de production, il faut ajouter l'importance de la manière dont les agents réagissent aux politiques économiques, réactions déterminées par leurs intérêts propres de groupes e.g. les firmes par rapport à l'évolution de la politique commerciale ou de change et les ménages par rapport aux prix et à la fiscalité.

Au regard de ce qui précède, l'objet de la présente étude est justement de développer une histoire cohérente de la croissance économique au Mali. Ce développement devra enrichir la littérature nationale sur le sujet voire constituer une première tentative en la matière.

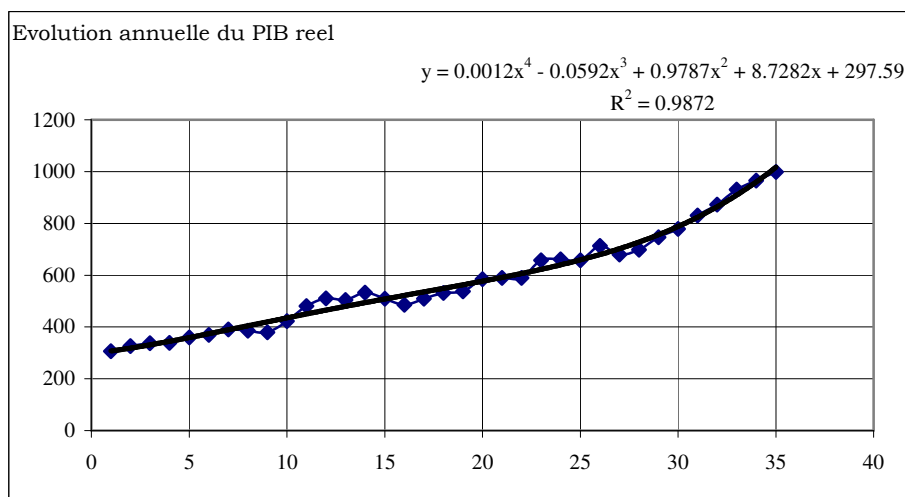
Ainsi, dans une première section, la croissance macro-économique est mise dans une perspective historique introduisant la périodisation et la décomposition de la croissance en ses principaux déterminants et selon les secteurs d'activité. A cet effet, l'accent est mis sur le niveau de l'investissement et le poids de l'Etat ou de l'initiative privée dans cet investissement. La deuxième section campe le contexte de politique économique de la ligne directrice issue de la périodisation. Elle analyse successivement la dominance des entreprises publiques, les premières réformes économiques et le désengagement progressif de l'Etat du secteur concurrentiel. L'impact de ces différentes politiques et réformes économiques sur les marchés et sur les agents économiques est évalué dans la troisième section. Il s'agit principalement d'examiner les effets des restructurations du marché céréalier, de la libéralisation des échanges extérieurs, de la déréglementation du marché du travail et de la dominance du secteur privé dans le système productif. Les principaux enseignements des trois sections permettent d'élaborer des conclusions générales pouvant alimenter la réflexion sur l'inversion des contre-performances jusqu'ici enregistrées par le Mali.

1. Croissance macro-économique

Au cours des quatre dernières décennies, les performances économiques du Mali ont été relativement faibles. Ainsi, de 1967 à 2001, le PIB réel est passé de 306 milliards de francs cfa à 999 milliards, soit un accroissement annuel moyen de 3.5%. Avec un accroissement naturel de la population de 2.3%, le PIB réel par habitant n'aura augmenté que de 1.2% l'an sur la période considérée. Cette tendance générale qui traduit la contre-performance globale du pays ne permet pas toutefois d'appréhender toute l'histoire de la croissance économique du Mali indépendant. Pour ce faire, il faut distinguer sur la longue période, des ères relativement homogènes de croissance et caractériser chaque ère à travers ses syndromes caractéristiques, décomposer la croissance en ses principaux déterminants, séparer dans le résultat global la contribution de chaque secteur économique et analyser la productivité des facteurs.

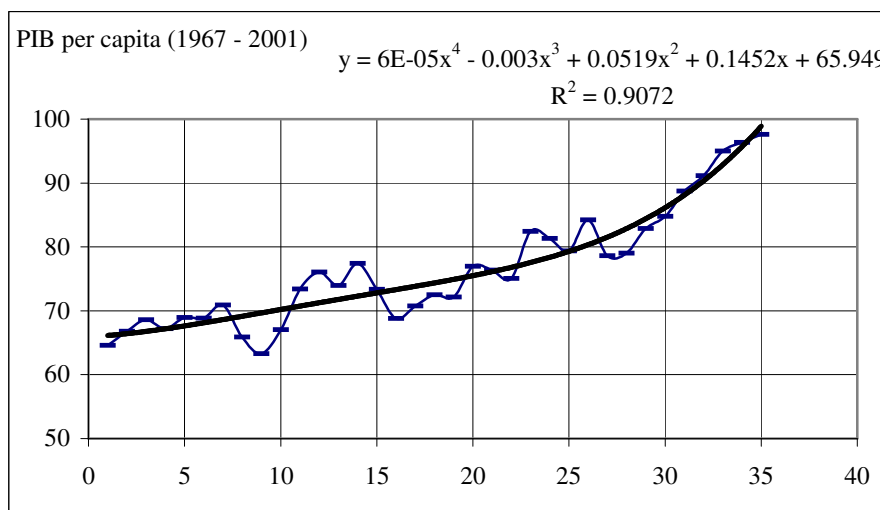
1.1. Une périodisation de la croissance

L'observation de l'évolution du PIB réel sur la période 1967-2001 permet d'en distinguer quatre grandes périodes qui permettent de mieux comprendre et d'analyser les caractéristiques de la croissance et surtout de ses principaux déterminants.



Les 7 premières observations, correspondant à la période 1967-73, traduisent une évolution globalement positive du PIB. La période 1973-85 couvrant les 12 observations suivantes se caractérise par une succession de deux à trois années de décroissance suivie de deux à trois années de croissance. Ici, l'amplitude de chaque cycle est relativement longue. La troisième période qui va de 1985 à 1994 se singularise par la succession d'une seule année de croissance suivie de deux années consécutives de décroissance. La quatrième période s'étend de 1994 à 2001 marque le retour de la croissance mais avec de plus faibles amplitudes.

Ces caractéristiques de l'évolution du PIB réel s'observent également sur celle du PIB par habitant.



Les 4 périodes (exception donc faite de la période 1960-1967 sur laquelle l'on dispose d'aucune statistique) ainsi dégagées se résument comme suit (Tableau 1.1.1):

- ❑ 1967 – 1973 une redistribution intertemporelle caractérisée au plan économique par l'apprentissage de la compétition et de l'efficacité, mais au plan politique par un gaspillage des ressources nationales
- ❑ 1973 – 1985 une croissance non durable caractérisée par une alternance de l'échec et du succès
- ❑ 1985 – 1994 une croissance toujours non durable mais cette fois en terme de "un pas en avant, deux pas en arrière"
- ❑ 1994 – 2001 l'absence de syndrome caractérisée par une croissance économique non perceptible car ne se traduisant pas par une amélioration des conditions de vie des ménages ni par une modification de la structure productive.

Tableau 1.1.1. Le PIB per capita (y) selon les périodes (mille fcfa et %)

	Nombre d'années			y	Taux de croissance de y		
	total	croissance	décroissance	moyen	moyen	maximum	minimum
1967 - 73	7 ans	5 ans	2 ans	68	1.5%	3.4% (1968)	-2.0% (1970)
1973 - 85	12 ans	6 ans	6 ans	71	0.1%	9.4% (1977)	-6.2% (1982)
1985 - 94	9 ans	4 ans	5 ans	79	1.0%	9.8% (1989)	-6.7% (1993)
1994 - 01	7 ans	7 ans		91	3.1%	4.9% (1995)	1.3% (2001)
1967 - 01	35 ans	22 ans	13 ans	77	1.2%	9.8% (1989)	-6.7% (1993)

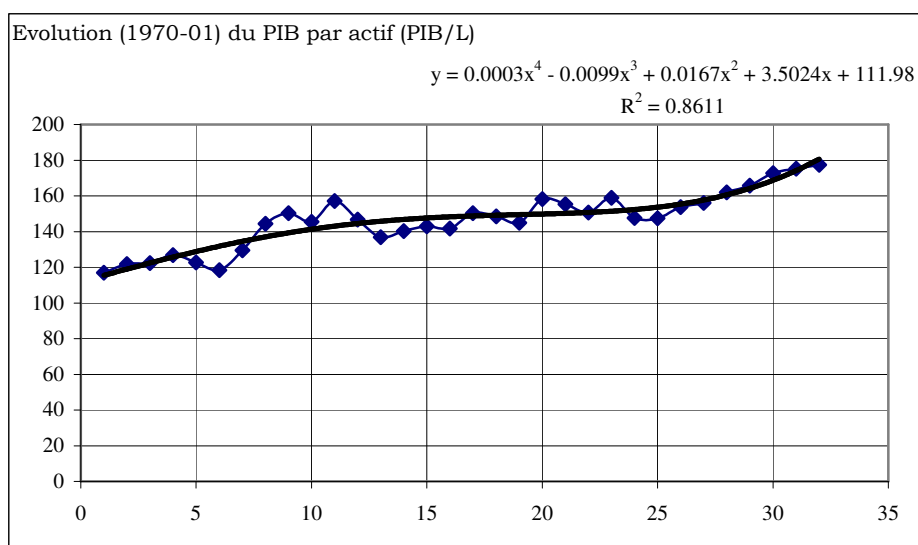
La première période connaît un taux de croissance moyen annuel du PIB per capita de 1.5%, soit le plus fort taux moyen jusqu'à la quatrième période où le taux est de 3.1% l'an. La croissance de cette période est contrariée en 1970 puis en 1972. La seconde période peut être caractérisée de stagnation avec un taux de croissance de 0.1% de moyenne annuelle mais résultant de très fortes fluctuations à la hausse comme à la baisse. La forte décroissance de 1982 s'accompagne de la mise en place des premiers programmes d'ajustement structurel. Une relative reprise économique marque la troisième période avec cependant de sérieuses difficultés en 1993 ayant entraîné la suspension de la coopération avec les institutions de Bretton Woods. La reprise semble se consolider au cours de la quatrième période où le PIB par habitant croît en moyenne de 3.1% l'an. La décélération de cette croissance en 2001 est consécutive aux difficultés de la filière coton et de la baisse du cours mondial de l'or, deux sources essentielles de devises pour le Mali.

La périodisation ainsi dégagée résulte de la conjonction d'un ensemble de facteurs allant des dotations initiales du pays aux comportements des agents économiques en passant par les politiques économiques de chaque époque.

1.2. Décomposition de la croissance

La croissance du PIB réel ou du PIB par habitant peut être décomposée en effet croissance du capital physique, effet croissance du capital humain et effet résiduel. Pour lier la croissance à la productivité, cette analyse s'opère non plus sur le PIB mais sur le PIB par actif.

Sur la période 1970 – 2001, le PIB réel par actif a augmenté de 1.3% l'an avec des disparités entre les quatre périodes sus-mentionnées. Le taux d'accroissement aura été de 0.9% sur la période 1973-85 contre 0.4% entre 1985 et 1994. Par contre, il est de 2.7% sur la quatrième période marquant un relatif dynamisme de la productivité du travail.



Les trois effets de la décomposition de la croissance de la productivité macro-économique s'obtiennent par estimation du modèle:

$$d\left(\frac{PIB}{L}\right) = \alpha d\left(\frac{K}{L}\right) + (1-\alpha)d\left(\frac{H}{L}\right) + d(A) \Leftrightarrow$$

$$d(y) = \alpha d(k) + (1-\alpha)d(h) + d(A)$$

où

L est la population active occupée

K est le stock de capital

H est le nombre moyen d'années d'études par adulte

A est la productivité globale des facteurs ou résidu

Pour connaître le niveau de chacun des deux facteurs (K et H), on part de certaines hypothèses telles que:

- le capital humain (H/L) est ici assimilé au taux brut de scolarisation par actif, ce taux étant la seule donnée disponible sur la longue période en matière d'éducation au Mali
- la dotation capitalistique du travail (K/L) est estimée partant de l'hypothèse que le pays a le même capital physique par actif que la moyenne SSA de US\$ 1 069 en 1990 (soit 293 975 fcfa au taux de 275 fcfa pour un dollar). En supposant un taux de dépréciation annuel de 4%, cette hypothèse permet d'obtenir par itérations successives le stock de capital physique par actif:

$$\left(\frac{K}{L}\right)_t = (1-0.04)\left(\frac{K}{L}\right)_{t-1} + \left(\frac{I}{L} PIB\right)_{t-1}$$

$$= 0.96k_{t-1} + \left(\frac{I}{L}\right)_{t-1} = 0.96k_{t-1} + i_{t-1}$$

où

i est le ratio de l'investissement par actif

$k_{90} = 0.29$ millions fcfa

Pour les années après 1990, le modèle donne: $k_t = 0.96k_{t-1} + i_{t-1}$

Pour les années antérieures à 1990, il donne:

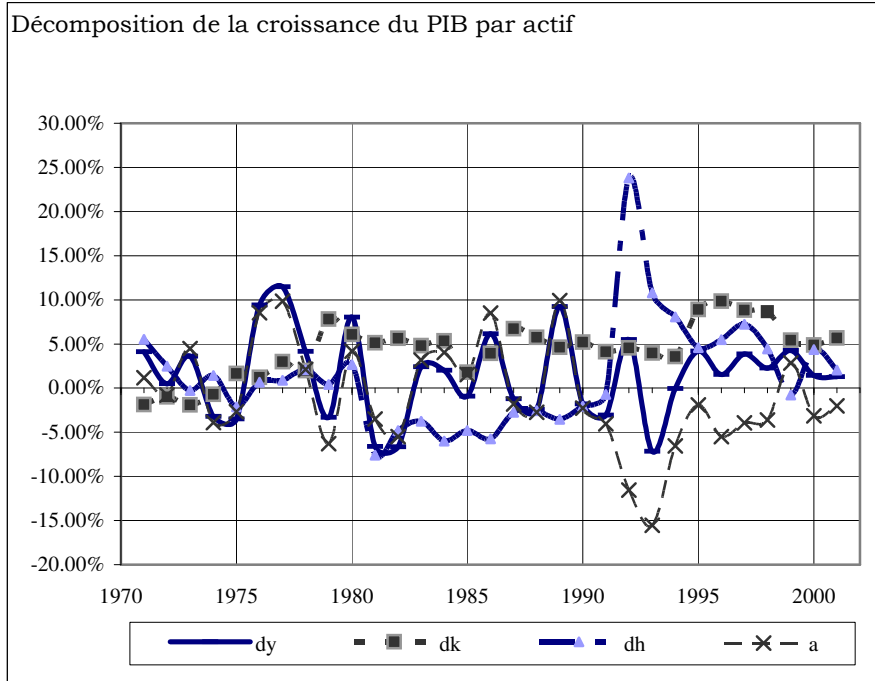
$$k_{t-1} = \frac{1}{0.96}(k_t - i_{t-1})$$

Sur la période 1970-2001, les facteurs de production ont augmenté de 4.3% pour le capital physique par actif et de 1.1% pour le capital humain (Tableau 1.2.1). Ces augmentations des facteurs ont produit un accroissement du PIB par actif de 1.3% en moyenne par an.

Tableau 1.2.1. Le PIB par actif (y_a) et ses composantes (k et h) selon les périodes

	Niveau moyen annuel			Taux moyen annuel de croissance			
	y_a	k	h	dy_a	dk	dh	dA
1970-73	122	152	0.075	2.8%	-1.5%	2.7%	1.6%
1973-85	140	182	0.074	0.9%	3.6%	-1.8%	0.8%
1985-94	151	293	0.060	0.4%	4.7%	2.4%	-3.2%
1994-01	166	478	0.092	2.7%	7.4%	3.8%	-2.5%
1970-01	147	274	0.074	1.3%	4.3%	1.1%	-1.0%

La croissance de la première période est tirée par le capital humain (2.7% d'accroissement) et par la productivité globale des facteurs (1.6%) tandis que le capital physique décroît (-1.5%). Le phénomène inverse se produit au cours de la deuxième période i.e. accroissement de l'effet capital physique (3.6%) et de l'effet résiduel (0.8%) avec baisse du capital humain (-1.8%). Les troisième et quatrième périodes sont caractérisées par l'accroissement des deux types de capital et la diminution de la productivité globale.



La croissance observée au cours de la première période aurait pu être encore plus importante si l'investissement dans le capital humain s'était accompagné d'un plus grand effort d'investissement dans le capital physique. Il faut cependant admettre que de tels efforts supplémentaires étaient difficiles compte tenu de la trop grande faiblesse de l'appareil productif au sortir de la colonisation. En effet, le Mali indépendant a hérité d'une économie de traite basée sur l'arachide (à cette époque la première denrée d'exportation tant vers la métropole que vers les usines de transformation installées sur les côtes de l'AOF) et le coton. On n'y dénombrait que:

- ❑ deux usines d'égrenage du coton datant de 1942 respectivement 1960
- ❑ quatre boulangeries
- ❑ une entreprise agricole à savoir l'Office du Niger, irrigué grâce au barrage de Markala.

Durant la première décennie d'indépendance, le Gouvernement se lance dans la construction d'usines de transformation de matières premières locales ou de matériaux de récupération dans une logique constante d'import substitution. En moyenne seulement deux

entreprises industrielles sont créées par an, de 1962 à 1972 (Tableau 1.2.2). Le premier plan quinquennal de développement, 1961-65, ne réalise que huit industries soit moins de deux par an. Sept autres industries verront le jour entre 1966 et 1968 et 6 entre 1969 et 1972. A ces industries, il faut ajouter quatre sociétés de transport, sept sociétés de commerce et services, une entreprise d'électricité.

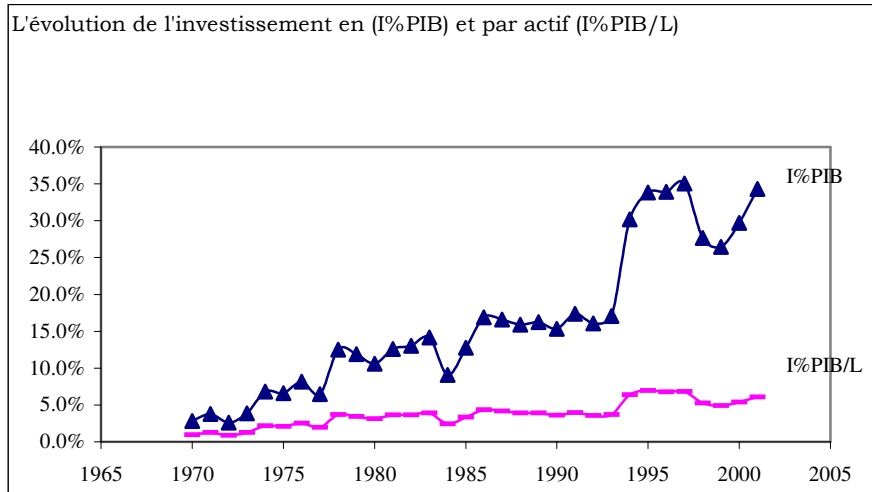
Tableau 1.2.2. Les premières réalisations industrielles du Mali (nombre d'entreprises)

	1962-65	1966-68	1969-72	1962-72
Alimentaires et tabac	4	2	1	7
Textile et cuir		1	2	3
Chimie	2			2
Construction	1	1	2	4
Meubles		1		1
Edition	1			1
Cyclomoteurs			1	1
Total	8	5	6	19

Source : Coulibaly, M. (2000), Salariat et participation

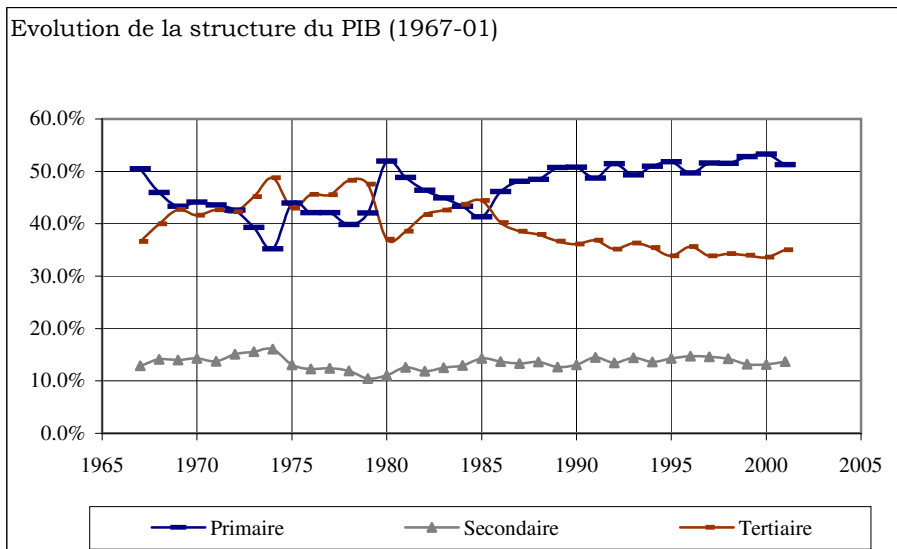
L'investissement dans le capital physique non accompagné d'effort conséquent dans le capital humain conduisent à des contre-performances comme observées le long de la deuxième période.

Les performances économiques restent faibles même avec davantage d'investissement dans les deux types de capital dès lors que la productivité globale des facteurs est à la baisse suite aux difficultés de gestion, d'organisation de la production et à la faiblesse des incitations.



1.3. Contribution sectorielle à la croissance

Structurellement, l'économie malienne est dominée par le secteur primaire (secteur rural et extraction minière) suivi du secteur tertiaire (commerce, transport et autres services). La part du secteur secondaire (industrie manufacturière, BTP et eau-électricité) reste marginale. Sur la longue période, les trois secteurs représentent en moyenne 46.8%, 39.7% et 13.5% respectivement.



Toujours sur la longue période, la croissance du secteur secondaire (3.7% de croissance annuelle moyenne) est légèrement plus forte que celle du primaire (3.6%) et certainement plus que le tertiaire (3.4%).

La structure du PIB réel et de sa croissance connaît des disparités importantes selon les différentes périodes considérées (Tableau 1.3.1).

Tableau 1.3.1. Contribution sectorielle à la croissance du PIB

	1967-73	1973-85	1985-94	1994-01	1967-01
Secteur primaire	-0.1%	3.1%	5.4%	5.3%	3.6%
Secteur secondaire	7.4%	2.0%	2.4%	5.4%	3.7%
Secteur tertiaire	7.8%	2.6%	2.6%	5.1%	3.4%
Total	4.1%	2.7%	2.9%	5.3%	3.5%

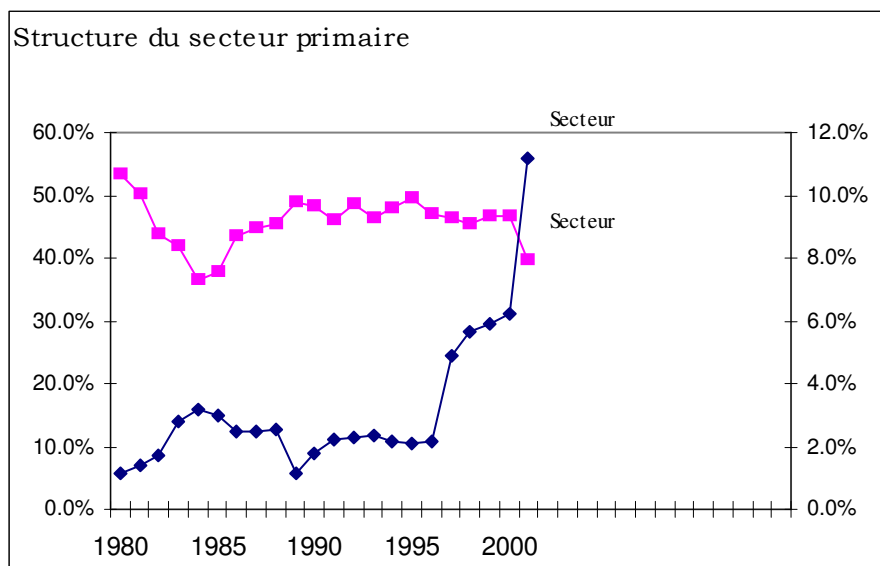
La croissance de la première période est tirée par les secteurs secondaire (7.4%) et tertiaire (7.8%), au détriment du secteur primaire (-0.1% de baisse annuelle moyenne). Cette période se caractérise par des créations d'entreprises publiques de commerce (SOMIEX et OPAM), de transport (CMTR, COMANAV et RCFM) et de transformation de matières premières locales (textile, peaux et cuirs,

tabac et allumettes, huile végétale, conserverie, matériaux de construction, etc.). A l'opposé, le secteur productif agricole est ignoré de l'intervention publique, le rôle de l'Etat se limitant à la commercialisation des produits (Office du Niger et CMDT).

Au cours des deux périodes qui suivent, le secteur primaire est le moteur de la croissance si tant est qu'il y a croissance. Ce regain de dynamisme du primaire est consécutif aux investissements consentis dans les aménagements hydro-agricoles (barrage de Sélingué, canal Cost-Ongoïba et les ODR), lesquels investissements étaient une réponse à la grande sécheresse de 1973-74 dans tout le Sahel. L'autosuffisance alimentaire restera le leitmotiv de toutes les actions de l'époque.

Le secteur primaire est suivi du tertiaire au cours de la deuxième période et du secondaire au cours de la troisième. Les déficits accumulés par les entreprises publiques expliquent la baisse du dynamisme du secteur secondaire au cours de ces deux périodes.

Vers la fin de la deuxième période, la baisse de la contribution du secteur agricole à la création de richesse est compensée par le regain de l'extraction minière, le secteur primaire restant toujours prépondérant. Cette tendance est inversée le long de la troisième période où le secteur primaire est dominé par l'agriculture et non par les mines. Cette troisième période se caractérise également par les contre-performances du secteur tertiaire notamment dans le domaine bancaire et dans celui des transports.



Au cours de la quatrième période, le secteur minier est particulièrement performant (grâce à un code minier jugé incitatif pour l'investissement direct étranger) alors même que stagne la contribution de l'agriculture. Cette dernière période se singularise par le dynamisme simultané de tous les secteurs avec une légère avancée du secondaire tiré essentiellement par les BTP.

La contribution sectorielle de la croissance doit être complétée de l'identification des facteurs explicatifs de cette croissance e.g. les dotations initiales du pays (géographie, histoire, ressources humaines, culture, etc.) et la productivité du travail dans les activités agricole et non agricole.

1.4. Productivité macro-économique

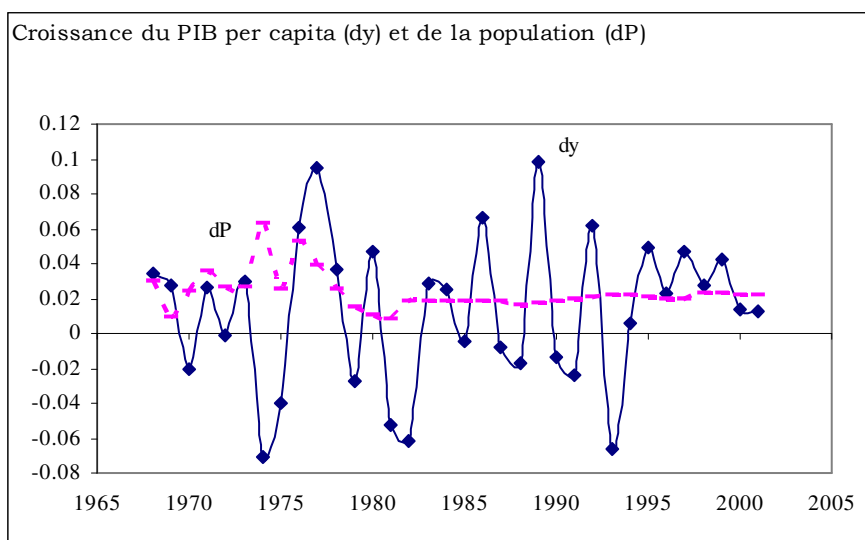
Les conditions initiales géographiques du Mali sont généralement considérées comme peu favorables au développement agricole à de rares exceptions géoclimatiques près. On distingue trois zones climatiques, à savoir :

- le Sahara au Nord, dépourvu de végétation, sur environ 40% de la superficie du territoire

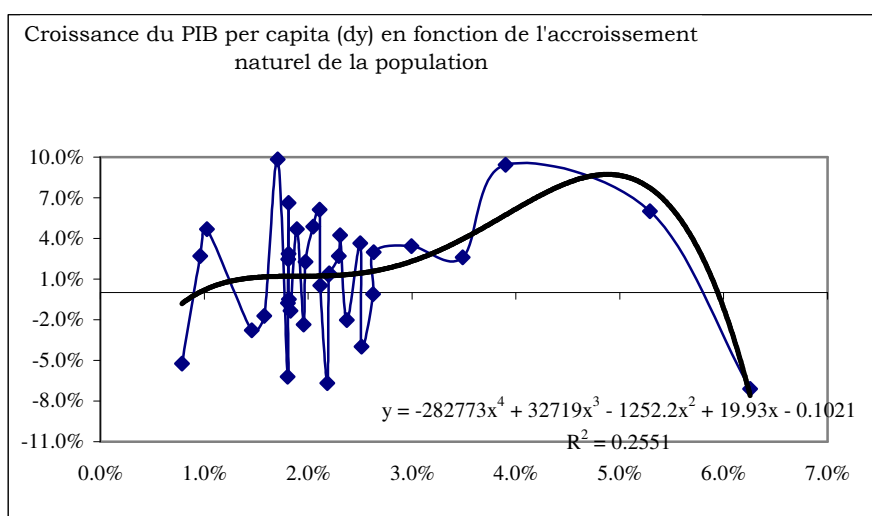
- ❑ le Sahel au Centre et à l'Ouest, entre la boucle du Niger et le Delta central sur 44% du territoire, faible pluviométrie et végétation espacée propice à l'élevage
- ❑ la Savane au Sud (16% du territoire), plus de 600 mm d'eau de pluie par an, propice à l'agriculture et à l'élevage.

Cependant, le fleuve Niger (1 200 km au Mali) offre des possibilités réelles de développement de l'agriculture (4 millions d'hectares de potentiel dans le delta central)

Au rang des conditions initiales de croissance, on retient également le facteur démographique même si la croissance à son tour influence fortement les données démographiques. La population totale du pays a progressé de 2.3% en moyenne par an sur la période 1967-2001. Sur les différentes périodes de croissance, cet accroissement naturel de la population a été de 2.5% sur la période 1967-73, 2.6% sur la période 1973-85, 1.9% sur la période 1985-94 et de 2.1% sur la dernière période 1994-01. La progression aura ainsi été plus forte sur la deuxième période que sur les autres. Le ralentissement de la progression durant la troisième période s'explique par la mise en œuvre de politiques de planning familial notamment en partenariat avec le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population).



L'accroissement de la population s'est d'abord accompagné de la croissance du PIB par habitant, surtout le long de la première période. Ensuite, au cours de la deuxième période, la poursuite de cet accroissement naturel s'est traduite par un fléchissement de la croissance économique qui reprendra timidement sur la troisième période en même temps que diminuait significativement l'accroissement de la population. La dernière période marque le retour simultané de la croissance et de la poussée démographique.



Une croissance tirée principalement par la population est cependant forcément limitée, d'où la nécessité de recourir à l'investissement dans les équipements et infrastructures de base pour accroître la productivité de la main d'œuvre et partant la capacité productive du pays. Au-delà de la productivité macro-économique du travail, on peut comparer la croissance de cette productivité pour les secteurs agricole et non agricole. Pour estimer la population agricole, il a été fait l'hypothèse d'un ratio de la population occupée agricole (L_a) sur la population rurale (P_a) identique au ratio de la population active occupée (L) sur la population totale (P):

$$\frac{L_a}{P_a} = \frac{L}{P} = \lambda \quad \text{d'où} \quad L_a = \lambda P_a$$

La population occupée non agricole (L_{na}) se calcule par simple différence entre la population active (L) et la population agricole (L_a):

$$L_{na} = L - L_a$$

Pour des disponibilités de données statistiques, de telles estimations ne peuvent être faites que sur la période 1980-2001 sur laquelle période les productivités agricole et non agricole peuvent être également établies. L'évolution de ces productivités respectives (Tableau 1.4.1) montre que la croissance économique est essentiellement tirée par la productivité agricole.

Tableau 1.4.1. Croissance de la productivité agricole et non agricole

	1980-85	1985-94	1994-01	1980-01
Secteur agricole	-7.9%	3.9%	0.7%	-0.1%
Secteur non agricole	0.9%	-3.9%	2.9%	-0.5%
PIB par actif	-2.1%	0.4%	0.7%	0.6%
PIB par habitant	-1.4%	1.0%	3.1%	1.1%

La forte baisse de la productivité dans l'agriculture s'accompagne d'une baisse du PIB par habitant et de la productivité macro-économique. Le relèvement de cette productivité agricole au cours de la période 1985-94 a été contrarié par une baisse équivalente de la productivité non agricole avec pour résultat une croissance insuffisante du PIB par habitant et une presque stagnation de la productivité globale.

Pour accroître les performances de la main d'œuvre au Mali, il faut une politique conséquente (en pertinence technique et en appui financier) de modernisation de l'équipement, d'adaptation de la technologie et d'apprentissage de méthodes appropriées d'organisation, de gestion et d'administration. Le peu de disponibilité de statistiques scolaires rend difficile la mise en évidence du rôle de l'éducation dans la croissance économique. L'éducation doit néanmoins accompagner l'orientation sectorielle de la croissance e.g. sur la première période, l'école fournissait à l'économie des gestionnaires, des administrateurs, des comptables et des inspecteurs (des finances, des services économiques et du trésor) au service du

tertiaire dominant et de l'Etat, principal employeur du pays. Elle est restée tournée vers la satisfaction des besoins du secteur public, au moment où l'Etat perdait de sa position de principal employeur. Résultat, l'école est restée déconnectée de l'activité économique dominante. A partir de la quatrième période, il semble acquis que l'école doit être le lieu d'apprentissage et d'innovation (pour l'artisanat) et fournir de la main d'œuvre pour l'activité économique et non plus pour la seule bureaucratie.

Si l'éducation doit rester au service de la politique économique, il ne faut pas la réduire au seul enseignement primaire dont les produits ne satisfont pas les exigences du secteur productif moderne. Cet ordre d'enseignement doit être considéré comme un préalable et non comme une finalité. Sans ce préalable, les individus perdent toute chance d'emploi dans l'économie moderne et donc d'obtenir un revenu permanent. L'investissement dans l'éducation participe de la lutte contre la pauvreté qui est aujourd'hui l'objectif stratégique de la politique économique.

Au-delà de tous ces facteurs (capital physique, capital humain et productivité globale), la succession des politiques économiques et surtout des réformes structurelles laisse son empreinte aux différentes périodes de croissance ci dégagées.

2. Politique économique

Avant l'indépendance, la politique économique de la France par rapport au Mali était orientée vers la promotion des cultures de rente notamment l'arachide et le coton au profit de l'industrie française. Cette option de l'économie de traite va se poursuivre dans la période post coloniale. Ainsi, à l'indépendance, les mêmes cultures de rente vont constituer l'élément fondamental des orientations stratégiques du pays, les changements ayant plutôt porté sur l'implantation des unités de transformation sur place dans une logique de substitution de cette production locale aux importations de la métropole ou du Sénégal, et bien plus tard dans une volonté d'exportation de produits locaux à forte valeur ajoutée.

Ces orientations stratégiques vont conduire, dans un premier temps, à la création d'entreprises publiques, ensuite à la restructuration de celles-ci accompagnée de la libéralisation des prix et des échanges et enfin à la modification de la structure des incitations en faveur du secteur privé.

Sur les périodes successives de croissance, les principaux groupes d'intérêt déterminant la politique gouvernementale vont être les monopoles publics et les ménages urbains sur les deux premières périodes, les commerçants import-export sur les deuxième et troisième période, les ménages ruraux sur la troisième période et le secteur privé et les ménages pauvres sur la dernière période.

2.1. L'option des entreprises publiques

Au cours des deux premières périodes, l'option en faveur des entreprises publiques va être constante dans les politiques économiques en dépit des changements de régimes. Ainsi en 1980, l'Etat contrôlait une trentaine de sociétés et entreprises dans tous les secteurs de la vie économique:

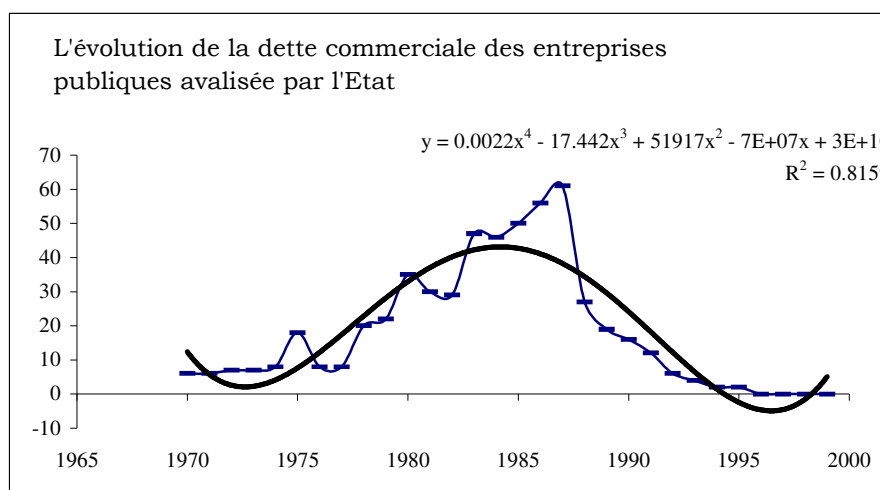
- ❑ 6 en constructions et équipements divers
- ❑ 5 dans l'agro-industrie
- ❑ 7 dans l'industrie manufacturière dont 2 textiles
- ❑ 4 dans le transport
- ❑ 7 dans le commerce et les services

□ 1 dans l'électricité-eau.

Cet investissement important de l'Etat dans le système productif était une réponse au manque de capitaux privés et au désintérêt des investisseurs privés étrangers pour la destination Mali au profit des pays côtiers comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Il va s'opérer dans un climat d'hostilité à toute initiative privée nationale en faveur de l'investissement productif.

Sur la première période, la création des entreprises publiques va s'opérer grâce aux prêts clearing contractés par l'Etat auprès de la Chine et des ex pays socialistes d'Europe de l'Est. Les autres prêts (fonds arabes et crédits IDA) vont servir à financer l'électrification, nécessaire à l'expansion des entreprises industrielles. L'apparition et l'aggravation des déficits de ces entreprises, au cours de la deuxième période, amèneront l'Etat à avaliser des crédits commerciaux contractés par ces entreprises auprès des agences de coopération bilatérale française, belge, italienne ou néerlandaise, afin de soutenir leur fonctionnement.

Entamée en 1970, ce mécanisme de soutien aux entreprises publiques va s'intensifier jusqu'au début de la troisième période.



De 6 millions de dollars en 1970, ces prêts commerciaux avalisés par l'Etat s'élevaient à 61 millions en 1987, soit un accroissement moyen annuel de 14.6%. La décroissance observée à partir de cette date jusqu'en 1995, au taux moyen de -34.8% l'an, s'explique par les annulations obtenues à l'issue des 4 passages successifs (1988, 1989, 1992, 1996) du Mali devant le Club des créanciers publics de Paris. Ainsi depuis 1996, cette dette commerciale est entièrement apurée.

L'accumulation des déficits des entreprises publiques va aggraver le déséquilibre budgétaire de l'Etat en dépit des ressources obtenues auprès du FMI au sortir de 5 accords de confirmation, 1964-65, 1967-68, 1968-69, 1969-70 et 1971-72, pour un tirage total de 25.4 millions de DTS. Ainsi, en 1982, le pays rentre dans son premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS) dont une des composantes essentielles va être le PASEP (Programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques) avec pour objectif l'allègement du fardeau des dites entreprises sur les finances publiques. Au titre du PASEP, 35 entreprises publiques seront restructurées dont 21 liquidées.

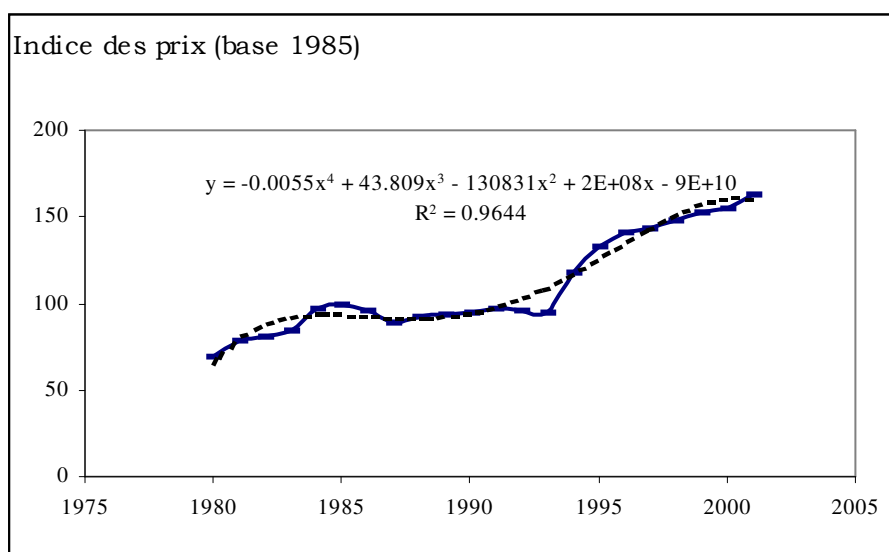
Au volet restructuration des entreprises publiques du cadre global d'assainissement des finances publiques (pour l'absorption des arriérés de paiement), les politiques d'ajustement structurel ont porté sur 3 autres volets, à savoir:

- ❑ la libéralisation des prix, pour l'amélioration de la productivité et de l'affectation des ressources
- ❑ les politiques commerciales, pour une meilleure exploitation des avantages comparatifs et un accroissement de la compétitivité
- ❑ les réformes de la fiscalité et du système des incitations, en faveur du secteur privé, pour le renforcement de l'efficacité et de la capacité d'adaptation de l'économie.

2.2. Libéralisation des prix

La libéralisation des prix sera induite par la suppression des monopoles publics de commercialisation des produits agricoles de l'OPAM et des denrées de grande consommation de la SOMIEX. Elle est intervenue au cours de la deuxième période en 1982-83. Elle va s'accompagner d'un accroissement du niveau général des prix au taux moyen annuel de 3.8% jusqu'en 2001. De 1982 à 1985, l'inflation a été

de 7.5% contre 7.7% sur la période 1980-82 avant libéralisation des prix, soit un niveau moyen de 7.6% sur la période 1980-85. De 1980 à 2001, les prix ont augmenté au taux moyen de 4.2% l'an. Ainsi, cette réforme a plutôt entraîné un ralentissement de la hausse générale des prix. La troisième période est caractérisée par une nette maîtrise de l'inflation dont le niveau moyen annuel aura été de 1.9%.

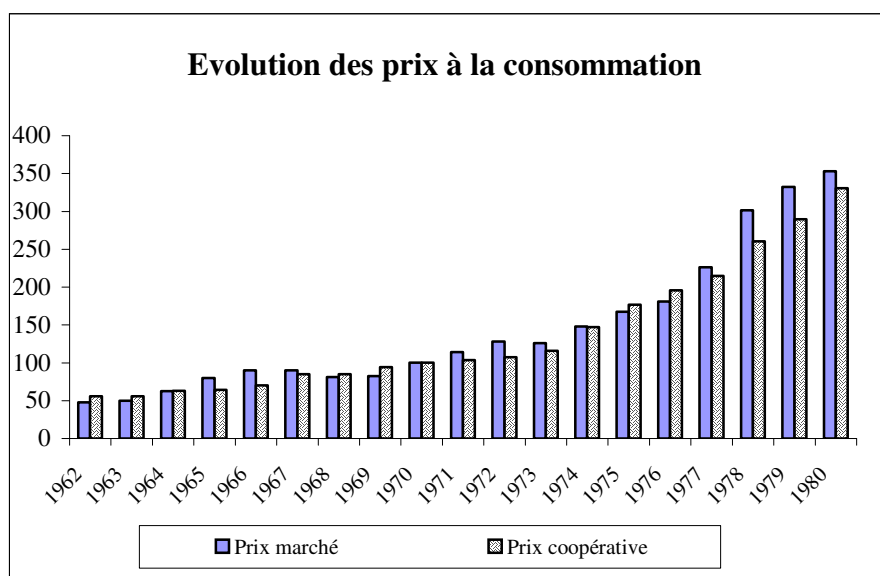


La quatrième période enregistre une relative reprise de l'inflation, l'indice général des prix se situant à 4.7%. Cette reprise est consécutive à la dévaluation du franc cfa de janvier 1994 ayant entraîné une hausse des prix de 24.8% en 1994 et de seulement 12.4% en 1995.

L'évolution des prix à partir de leur libéralisation du début des années 80 montre que les interventions publiques avaient altéré le comportement normal du marché par le financement public de rentes de traite ou par le biais urbain dans la distribution des produits alimentaires de base. En effet, la première période se caractérisait aussi par le contrôle des prix et l'existence de monopoles publics dans la commercialisation, à l'achat (le cas des cultures auprès des producteurs ruraux par l'OPAM – Office des produits agricoles du Mali) comme à la distribution (le monopole de la SOMIEX – Société

maliennne d'importation et d'exportation), des principaux produits de consommation. Les prix étaient fixés par l'administration avec cependant un marché parallèle non moins dynamique sur lequel l'évolution des prix était plus lente que le marché des coopératives. Le retour en 1967 du pays dans la zone franc, à la faveur des accords monétaires franco-maliens s'accompagne d'une dévaluation de 50% du franc malien entraînant une augmentation sensible des prix à la consommation surtout des produits d'importation.

Au milieu de la deuxième période, les coopératives vont connaître des difficultés de ravitaillement et du coup les prix de marché vont commencer à grimper, mouvement se poursuivant jusqu'aux premières mesures d'ajustement structurel.



2.3. Echanges extérieurs

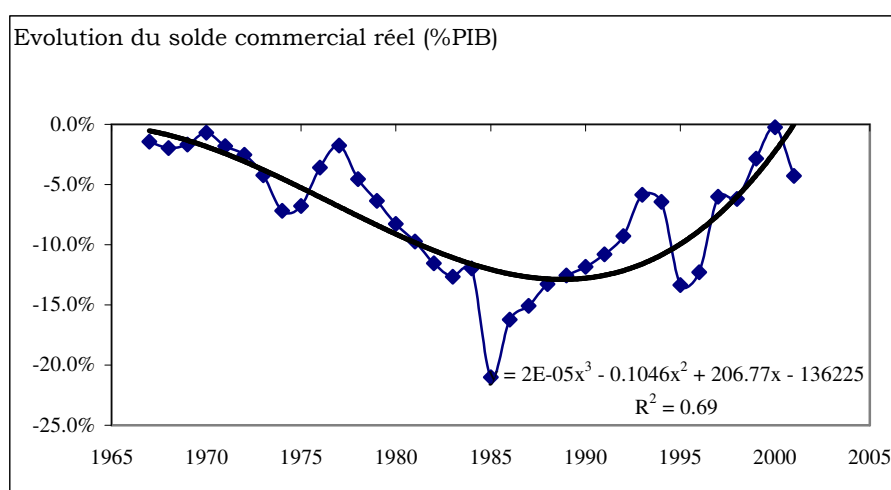
Le Mali enregistre dans ses échanges extérieurs un déficit commercial chronique qui a représenté 7.6% de son PIB réel sur toute la période d'étude. Le déficit est moindre au cours de la première période comparativement aux autres mais avec un rythme de détérioration plus important. De -8.8% en moyenne sur la deuxième période, le solde

commercial est passé à -11.3% l'an de 1985 à 1994, mais cette troisième période marque une nette décélération dans le déficit commercial (une baisse moyenne de 12.3% contre une augmentation du déficit de 14.3% au cours de la période précédente).

Tableau 2.3.1. Solde commercial réel en % du PIB réel

	Taux moyen	Croissance
1967-73	-2.0%	19.7%
1973-85	-8.8%	14.3%
1985-94	-11.3%	-12.3%
1994-01	-6.5%	-5.7%
1969-01	-7.6%	3.3%

La mise en œuvre des premières réformes d'ajustement est consécutive à l'aggravation du déficit commercial qui atteint les 21.0% du PIB réel en 1985.



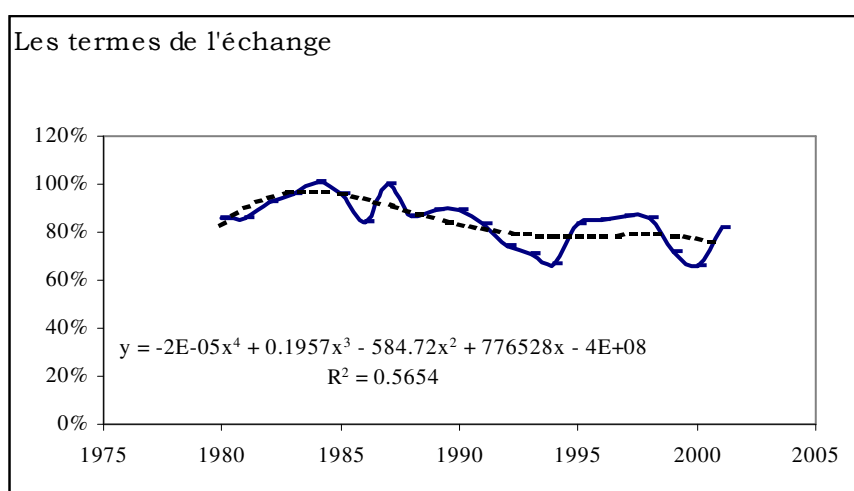
A partir de la période qui suit, soit la troisième, une nouvelle politique commerciale sera mise en œuvre consistant essentiellement à libéraliser les échanges et à modifier la structure des incitations par une modification de la fiscalité et une révision de l'assiette d'imposition. Depuis cette troisième période, les taxes sur les exportations sont supprimées. Il ne subsistera que la patente d'exportateur et le certificat d'intention d'exporter. A l'importation, il est également institué le certificat d'intention d'importer en même

temps que le système d'imposition est simplifié. Depuis 2000, ce système se réduit au Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA.

Tableau 2.3.2. Le régime de la fiscalité de porte

Assiettes		Taux	Observations
Importation			
CII	Tranche jusqu'à 500 000 fcfa	600 fcfa par 50 000	
	Tranche excédant 500 000 fcfa	3 000 fcfa par 500 000	
TEC			
☐ DD	Valeur CAF	0% 5%	Biens à caractère social Biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques
		10%	Autres intrants et produits intermédiaires
		20%	Biens de consommation finale
☐ RS	Valeur CAF	1%	
☐ PCS	Valeur CAF	1%	
☐ PC	Valeur CAF	0.5%	
☐ TDP	Valeur CAF	15%	
☐ TCI	Valeur CAF	25% 55%	Farine de blé Sucre
Exportation			
CIE	Tranche jusqu'à 500 000 fcfa	600 fcfa par 50 000	Uniquement sur l'or et le coton
	Tranche excédant 500 000 fcfa	3 000 fcfa par 500 000	
Patente d'exportateur			
	Exportation < 250 millions	400 000 fcfa	Droit fixe
	250 ≤ Exportation < 500 millions	600 000 fcfa	
	500 ≤ Exportation < 1 000 millions	800 000 fcfa	
	Exportation ≥ 1 000 millions	1 200 000 fcfa	
	Valeur locative des bâtiments et installations	10%	Droit proportionnel

La persistance des déficits commerciaux s'accompagne de la détérioration des termes de l'échange qui passeront de 86% en 1980 à 82% en 2001, soit une baisse annuelle moyenne de 0.2%. Sur la période 1980-89, les termes de l'échange vont s'améliorer de 0.5% l'an pour se détériorer de -0.8% l'an avec l'introduction des réformes commerciales, soit au total une détérioration de -0.2% sur toute la période.



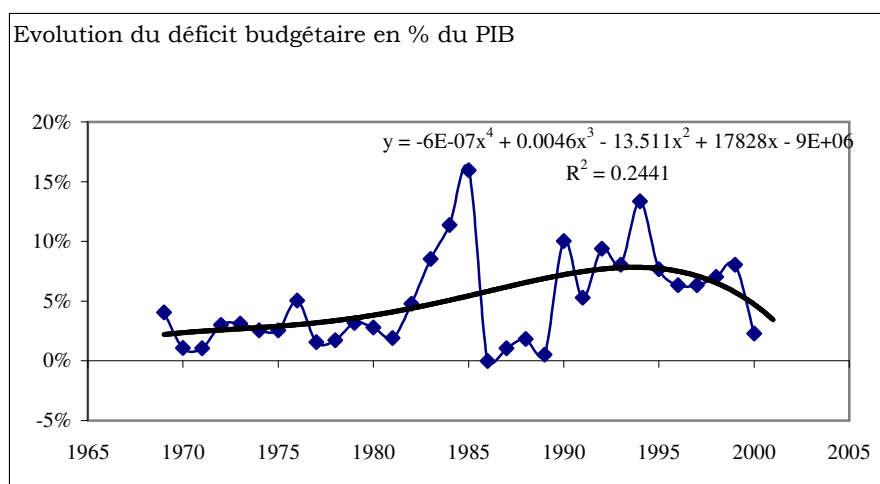
Au plan monétaire, le Mali est sorti de la zone franc entre 1962 et 1967, disposant de sa propre monnaie, le franc malien. Il y retourne en 1967 à la faveur des accords franco-maliens avec un compte d'opération auprès du Trésor français. De 1967 à 1973, le taux de croissance est de 4.1% pour un déficit commercial de 7.3% du PIB réel. De 1973 à 1984, la croissance est de 2.8% et le déficit commercial de 35.5%. Cette première période monétaire se caractérise par une période de croissance avec un faible déficit commercial suivie d'une période de ralentissement de la croissance doublée d'une aggravation du déficit commercial. Par contre, la période 1985-2001 commence par un énorme déficit commercial avec une faible croissance suivie d'une reprise de la croissance et d'une amélioration du solde commercial sans doute à la faveur de la dévaluation de 1994.

Tableau 2.3.3. Croissance économique et déficit commercial selon les périodes monétaires

			1967-73	1973-84	1985-94	1994-01
			Franc malien		Franc CFA	
Déficit commercial annuel	moyen		-7.3%	-35.5%	-75.8%	-52.0%
Taux de croissance moyenne			4.1%	2.8%	2.9%	5.3%

2.4. Fiscalité et structure des incitations

L'aggravation du déficit public au cours de la deuxième période (5.0% du PIB courant en moyenne) a entraîné des réformes fiscales dans le but d'élargir la base imposable et de promouvoir les investissements. Elles permettront d'absorber, depuis 1990, le gap entre les dépenses courantes et les recettes fiscales. Depuis la dévaluation de 1994, la couverture des dépenses courantes de l'Etat par les recettes fiscales s'est consolidée. Le déficit n'est dès lors creusé que par le financement public de l'investissement.

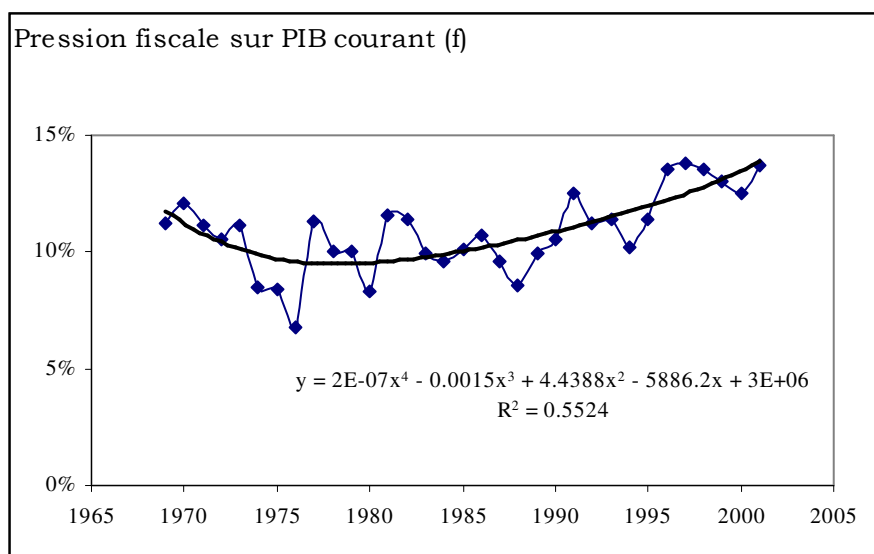


Les réformes fiscales entreprises ont porté sur:

- ❑ la diminution des taux d'imposition e.g. le BIC passe de 45 à 35%, l'IRF passe de 30 à 20% ensuite à 15%, la CF passe de 15 à 7.5%

- ❑ la suppression de la TBMM
- ❑ l'introduction de la TVA, d'abord au taux de 15 ou 10% ensuite au taux unique de 18% à l'exception des affaires financières sur lesquelles est assise la TAF au taux de 15%
- ❑ l'instauration de l'impôt synthétique, représentatif de tous les droits dus, pour les opérateurs économiques dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions de francs cfa
- ❑ la fusion de l'ensemble des taxes sur le transport routier en une taxe unique matérialisée par une vignette.

Sur la longue période, la pression fiscale sera de 10.9% du PIB avec le plus haut niveau au cours de la quatrième période, soit 13.1% du PIB. De 11.3% au cours de la première période, elle est passée à 9.7% au cours de la deuxième période pour remonter à 10.5% à la faveur des premières réformes. Ainsi les réformes s'accompagnent d'une amélioration des taux de recouvrements des impôts et taxes.



Au-delà des réformes fiscales, des mesures d'incitation à l'investissement ont également été prises. Les matières premières et biens d'équipement ont été exonérés de tout paiement de droit de douane. Avec l'instauration des points francs, les entreprises

exportatrices (au moins 80% de leurs productions) ont été exemptes de droit et taxe sur leurs activités.

L'entrée en vigueur du TEC a entraîné une harmonisation de la fiscalité de porte dans les 8 pays de l'UEMOA et donc la suppression des exonérations sur les importations d'intrants et équipements, classés dans la catégorie 1 de l'UEMOA au taux de droit de douane de 5%. Les équipements de l'industrie minière bénéficient toujours de l'exonération sous forme d'admission temporaire. Le secteur minier bénéficie en plus de l'exonération des droits et taxes à l'importation exigibles sur l'outillage, les produits chimiques, les pièces de rechange, les matériaux et matériels destinés à être incorporés définitivement dans la mine.

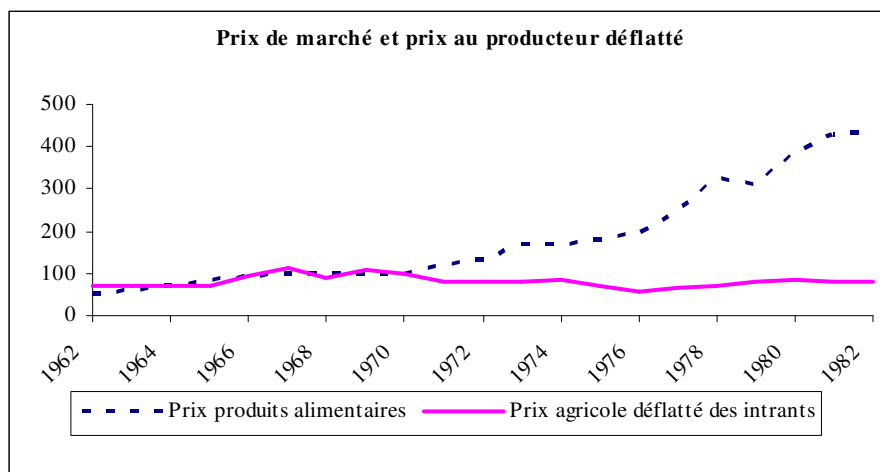
3. Impacts des réformes sur les marchés et les agents

Les agents réagissent différemment aux politiques économiques selon leurs intérêts propres de groupes e.g. les firmes adaptent leur comportement à l'évolution de la politique commerciale, les ménages à celle de la politique des prix et de la fiscalité et les acteurs étrangers à la politique d'endettement et des changes.

Les réformes structurelles entreprises depuis le début des années 80 ont entraîné la dissolution des opérations de développement rural (ODR), la suppression des subventions sur les intrants agricoles et sur les biens de première nécessité, la restructuration des entreprises publiques, la restructuration des marchés dont le marché céréalier et le marché du travail, la déréglementation des échanges et la promotion de l'initiative privée.

3.1. Restructuration du marché céréalier

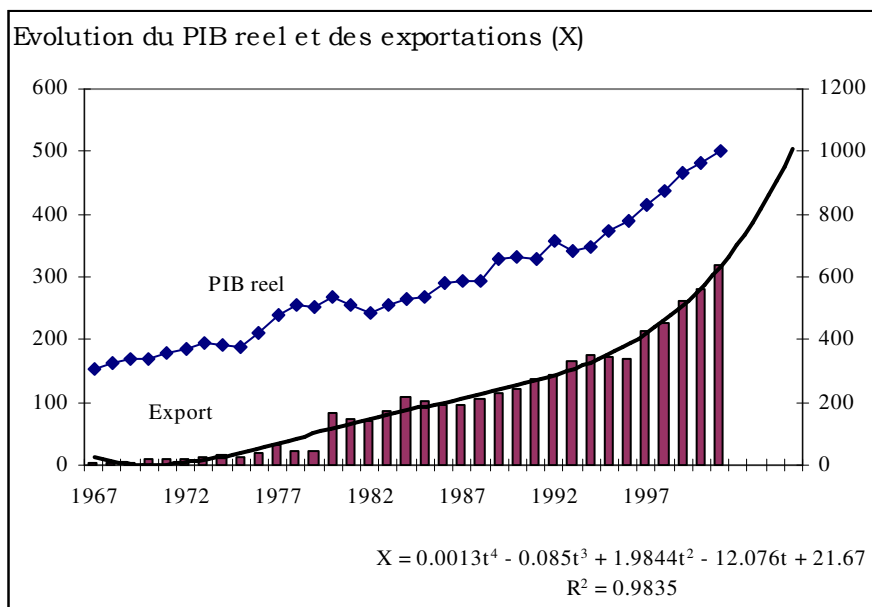
Au cours des première et deuxième période, le fonctionnement du marché est dominé par la politique des coopératives qui consistera en un transfert de revenu des ruraux vers les urbains, en même temps qu'elle constituera une source de recettes pour l'Etat afin de lui permettre de financer la diversification de l'économie surtout de financer l'investissement dans l'industrie de transformation de la production agricole. L'Etat a pu se constituer un capital agricole vu la cherté des produits alimentaires vendus aux citoyens en même temps que les ruraux gagnaient un prix qui augmentait beaucoup moins vite que le prix des intrants dont l'Etat avait encore le monopole de la distribution.



Face aux distorsions provoquées par toutes ces interventions de l'Etat, le PRMC (Programme de restructuration du marché céréalier) sera mis en œuvre de 1981-82 à 85-86, afin de réduire la mission de l'OPAM à la seule gestion du stock de sécurité, au ravitaillement des zones déficitaires et à la gestion de l'aide alimentaire. Le renouvellement du stock de sécurité s'opérera à travers des services d'appui à la commercialisation par fractionnement des appels d'offre. A la fin du programme, tout le marché est totalement libéralisé, le contrôle des prix levé et le monopole public de distribution supprimé.

3.2. Libéralisation des échanges extérieurs

Les premières réformes de libéralisation des échanges extérieurs ont porté sur la suppression du monopole d'import-export de la SOMIEX, la levée de toute taxe à l'exportation, la suppression des systèmes de prohibition et de quota à l'importation. La poursuite de ces réformes est à la consolidation de l'intégration économique sous-régionale jusqu'à l'Union douanière UEMOA de 2000 et l'insertion du pays dans l'économie mondiale.

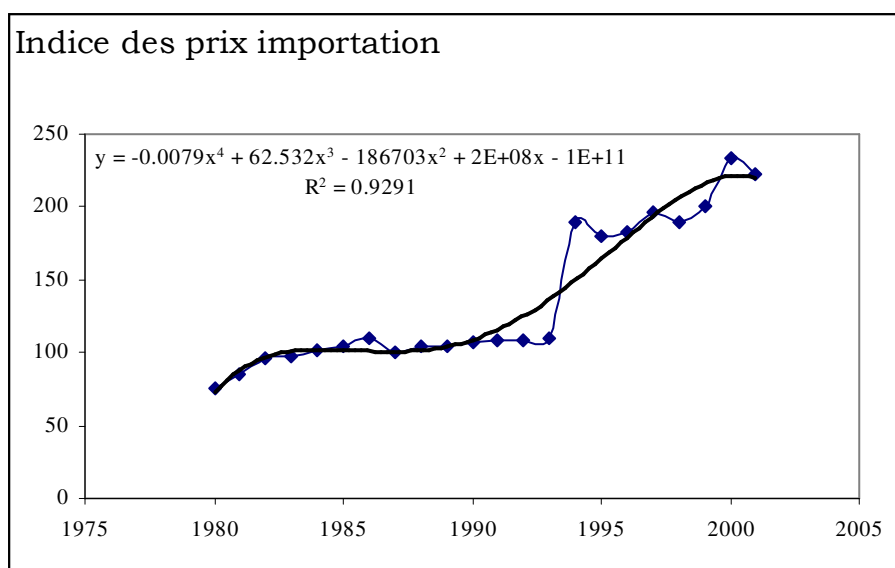


La libéralisation des échanges de la troisième période s'est accompagnée d'un accroissement des exportations qui a quelque favorisé la croissance économique. Mais au regard des performances des 4 périodes retenues, il n'apparaît pas de lien net entre l'accroissement des exportations et la croissance du PIB réel, sans doute à cause de la structure rigide des exportations dominée par les produits primaires agricoles ou miniers jusqu'ici sous contrôle de la CMDT respectivement de deux grandes compagnies minières.

Durant la première période d'avant libéralisation, l'Etat a le monopole de l'importation et de l'économie de traite (arachide, riz et mil-sorgho) et assure la distribution locale au niveau du gros et du demi-gros. Le commerce du détail est juste toléré aux mains de petits commerçants généralement appelés trafiquants. Au cours de la deuxième période, le champ d'intervention desdits trafiquants s'élargit par une politique non officielle de tolérance voire d'encouragement à l'accumulation d'un certain capital commercial. A partir des premières mesures d'ajustement économique, l'Etat perd le monopole sur l'importation des biens de large consommation e.g. sucre, huile et farine alimentaire, et perdra définitivement tout monopole avec la dissolution de la SOMIEX.

Sur la période 1980-93, l'inflation semble maîtrisée traduisant une baisse significative de la demande intérieure globale (consommation finale + investissement + dépenses publiques) à la suite des restrictions budgétaires et de l'augmentation de la fiscalité en vue de réduire le revenu disponible des ménages. Mieux, les prix à l'importation connaissent sensiblement la même évolution que les prix intérieurs. Mais à partir de la dévaluation de janvier 1994 du franc cfa, les prix connaissent des accroissements annuels plus importants, surtout pour les produits d'importation. L'évolution des marchés va déterminer le comportement d'épargne et d'investissement des agents économiques.

La libéralisation des échanges n'a pas entraîné une augmentation importante des prix à l'importation, au contraire les prix se sont relativement stabilisés au niveau de 1985. La flambée des prix à l'importation n'interviendra qu'à la suite de la dévaluation de 1994 sans qu'on n'observe une poursuite de ce mouvement inflationniste.



En même temps que se libéralisaient les échanges extérieurs et le marché céréalier, on assistera aussi à une déréglementation du marché du travail.

3.3. Déréglementation du marché du travail

Les réformes du marché du travail commenceront à la fin de la deuxième période par l'arrêt du recrutement automatique de tous les diplômés du système éducatif à la fonction publique suivi de l'instauration d'un concours d'entrée à ladite fonction dont la première session a été organisée en 1983. Le recrutement sera plafonné dans ces concours tout le long de la troisième période, à un maximum de 250 agents par an, niveau inférieur au taux de départ à la retraite (800 agents par an) et insignifiant par rapport au nombre moyen de diplômés produits chaque année par le système éducatif. Désormais, depuis le début de la quatrième période, le recrutement s'opère sur les besoins exprimés conformément aux cadres organiques des différents services de l'Etat. Entre 1987 et 1989, un programme de départ volontaire de la fonction publique a été mis en œuvre au cours duquel plus de 600 fonctionnaires iront à la retraite anticipée contre paiement d'une prime de départ de 1.7 à 4 millions de francs cfa selon les catégories. Ce programme sera renouvelé entre 1991 et 1994 pour près de 6 mille agents de l'Etat.

Dans le cadre de la restructuration des entreprises publiques, des licenciements ont été opérés (près de 11 mille travailleurs).

La fin de la troisième période sera marquée par la relecture du code du travail de 1961 jusqu'ici en vigueur avec pour objectifs essentiels la simplification des procédures de recrutement et de licenciement. La loi 92-020 du 23 septembre 1992 portant code du travail qui en résulte, laisse la politique de recrutement à la seule initiative de l'employeur sans injonction de l'Etat, l'employeur est simplement tenu de soumettre le contrat de travail au visa de l'inspection du travail qui dispose de 15 jours pour constater sa conformité aux dispositions légales, réglementaires et conventionnaires de la République du Mali, au-delà duquel délai le visa est réputé accordé. Elle introduit également la possibilité pour l'employeur de recourir à des licenciements pour motifs économiques moyennant simplement le

paiement d'une indemnité spéciale non imposable équivalant à un mois de salaire brut.

L'impact attendu de la déréglementation sur la productivité du travail et sur la croissance est probablement limité par la très forte fiscalité qui pèse encore sur les salaires au Mali, 7.5 % de contribution forfaitaire et 20.4% de charges sociales sur la masse salariale.

3.4. Secteur privé

En essayant de transposer l'évolution du secteur privé au Mali avec la périodisation de la croissance ici opérée, on observe 4 modèles de traitement du secteur privé:

- | | |
|------------------|--|
| 1960 – 1973 | Planification centralisée de l'économie sans reconnaissance d'une quelconque place économique au secteur privé |
| 1973 – 1985 | Secteur privé marginalisé et cantonné dans le commerce de détail face à un secteur public prépondérant |
| 1985 – 1994 | Prise en compte du développement du secteur privé dans les programmes d'ajustement structurel consacrant, entre autres: <ul style="list-style-type: none">✓ la suppression des monopoles publics✓ la libéralisation du commerce et des prix✓ la privatisation des entreprises publiques✓ l'élimination des protections non tarifaires✓ la révision du code du travail✓ l'ouverture des secteurs de la santé et des pharmacies au secteur privé. |
| 1994 à nos jours | Consécration du rôle moteur du secteur privé, avec: <ul style="list-style-type: none">✓ l'ouverture du guichet unique des investissements✓ la révision du code des investissements et du code minier✓ la poursuite de la réforme fiscale✓ la création des tribunaux de commerce et des tribunaux de travail. |

C'est donc au cours de la troisième période que la contribution du secteur privé à l'économie nationale s'est appréciée. De 37% en 1985, sa part dans la création de richesse est passée à 41% en 1994. A la faveur des réformes, sa contribution aux recettes fiscales de l'Etat passera de 53 milliards de francs cfa en 1988 à 117 milliards en 1995, donc un rôle de plus en plus important dans le système productif surtout quand on sait que sa part dans les emplois industriels est passée de 15% à 42% au cours de la même période.

Le secteur privé opère actuellement dans tous les domaines d'activité, qu'il s'agisse des mines, de l'hôtellerie, de l'industrie, des transports, des banques, etc. Il est considéré comme étant le moteur du développement avec le désengagement total de l'Etat de la sphère de production.

Les opérateurs économiques privés sont organisés en associations professionnelles regroupées au sein du Conseil National du Patronat Malien (CNPM) et des différentes chambres consulaires que sont:

- ❑ la Chambre de Commerce et d'Industrie
- ❑ l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers
- ❑ l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

En dehors de ces organismes patronaux, le Réseau des Entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest avec antenne au Mali a été créé. De même, avec l'appui des bailleurs de fonds, le Centre du Secteur Privé a vu le jour au Mali.

La reprise de la croissance au cours de la quatrième période est de nature à consolider le rôle moteur du secteur privé. Toutefois, les opérateurs du secteur doivent faire preuve de meilleure organisation de l'entreprise et de pratiques saines de gestion pour consolider l'économie de marché dans un pays qui sort d'une longue histoire de domination du secteur public.

3.5. Croissance et pauvreté

Quelle que soit la période, la pauvreté est une préoccupation réelle au Mali, le pays étant classé parmi les plus pauvres avec un PNB d'environ 250 dollars par habitant. En 1998 encore, on estimait à 69%

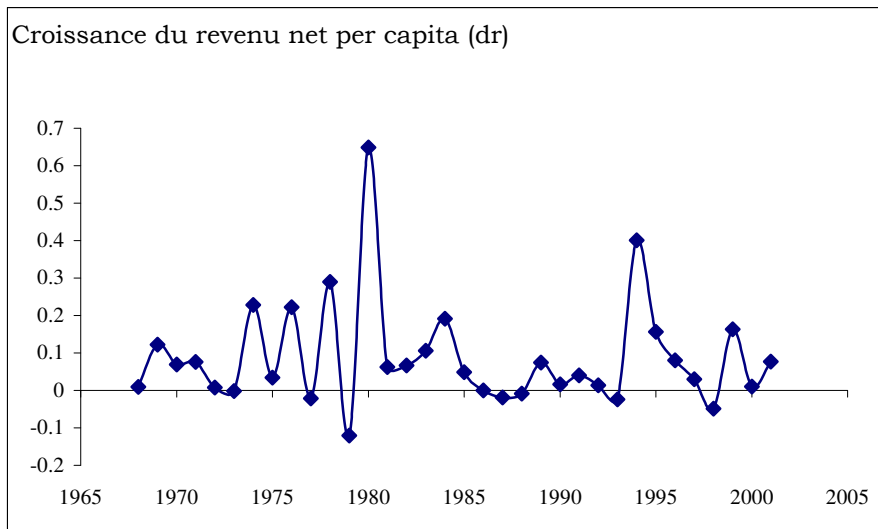
la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et l'IDH du PNUD à seulement 0.33. La théorie économique établit un lien entre la persistance de la pauvreté et les difficultés de croissance économique sans occulter les problèmes de distribution du revenu avec les inégalités sociales afférentes.

Le revenu moyen par habitant a augmenté de 8% l'an au cours de la période 1967-2001. Cette augmentation aura été plus forte au cours de la deuxième période (13.2%) alors que la croissance est relativement plus faible (0.1%).

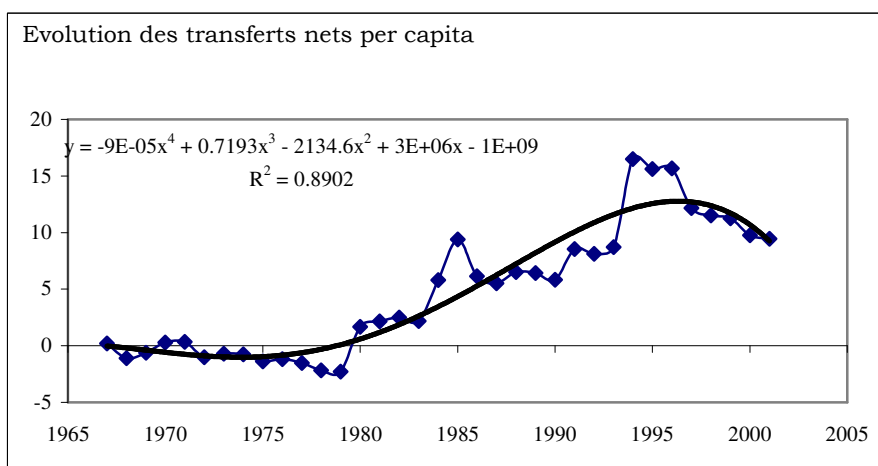
Tableau 3.5.1. Le revenu per capita (mille fcfa et %)

	Revenu moyen	Taux de croissance	Transfert moyen	Croissance transfert
1967-73	16.3	4.6%	-0.4	
1973-85	46.0	13.2%	1.2	
1985-94	88.4	4.8%	8.0	6.5%
1994-01	163.7	6.4%	12.2	-7.7%
1967-01	74.5	8.0%	4.8	11.8%

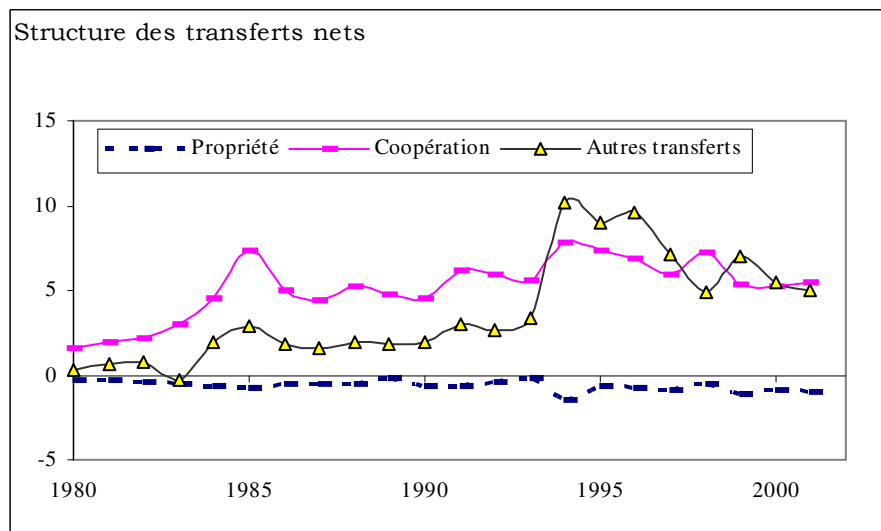
La forte croissance du revenu per capita sur la deuxième période est due à l'accroissement des transferts extérieurs puisque la croissance du PIB par habitant sur cette même période était la plus faible. Les transferts ont augmenté suite aux sécheresses que le Sahel a connu au cours de cette période.



Les transferts nets de cette période atteignent leur plus haut niveau en 1985 quand le pays faisait face aux conséquences de la grande sécheresse de cette année-là. Toute la troisième période sera caractérisée par un ralentissement desdits transferts accompagné d'un ralentissement de la croissance du revenu en dépit de la légère reprise de la croissance économique.



La reprise des transferts à partir de 1993 va produire au cours de la quatrième période un accroissement significatif du revenu national en même temps qu'une reprise de la croissance économique. Contrairement aux périodes antérieures, elle est tirée essentiellement par les annulations de dette et l'aide budgétaire, en tout cas jusqu'en 1998 avec l'introduction de l'initiative PPTE.



Conclusions

Les performances économiques restent faibles même avec davantage d'investissement dans les deux types de capital dès lors que la productivité globale des facteurs est à la baisse suite aux difficultés de gestion, d'organisation de la production et à la faiblesse des incitations.

Ainsi, les importants investissements consentis dans la création d'entreprises publiques de la première période n'ont pas empêché que la croissance moyenne du PIB per capita soit seulement de 1.5%. La poursuite de ces investissements au cours de la deuxième période et l'entrée en vigueur des premières réformes d'ajustement structurel n'ont pas non plus entraîné le regain de croissance, au contraire le PIB per capita n'augmentera que de 0.1% entre 1973 et 1985 et de 1.0% de 1985 à 1994. Ce n'est qu'au cours de la quatrième période qu'on assiste à une relative reprise de la croissance. Il faut cependant redouter que cette performance ne soit le seul fait du secteur minier et des BTP sans donc une véritable relance de l'industrie locale.

La libéralisation des échanges et la dévaluation de la monnaie de 1994 se sont quelque peu accompagnées d'un accroissement des exportations qui semble avoir favorisé la croissance économique. Mais au regard des performances des 4 périodes retenues, il n'apparaît pas de lien net entre l'accroissement des exportations et la croissance du PIB réel, sans doute à cause de la structure rigide des exportations dominée par les produits primaires agricoles ou miniers jusqu'ici sous contrôle de la CMDT respectivement de deux grandes compagnies minières.

L'élément transversal des réformes structurelles semble avoir été jusqu'ici la réalisation d'objectifs à court terme e.g. autosuffisance alimentaire ou réduction de la pauvreté, au détriment d'une vision du développement intégrant l'élaboration de véritables stratégies et plans de développement économique et social du pays, qui allient :

- ❑ investissement dans l'équipement et modernisation de l'outil de production
- ❑ maîtrise des technologies appropriées importées
- ❑ accroissement de la productivité par une politique d'éducation et de formation et des incitations à la recherche.

La nouvelle politique de croissance et la programmation de ses conditions de réalisation s'appuieront sur l'opérationnalisation de la vision partagée du futur et des actions stratégiques afférentes. Au cœur de ces conditions se trouve, entre autres, la réussite du processus de décentralisation en cours, pour un enracinement local de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance locale. Au-delà de l'importance d'un tel environnement pour la croissance, il faut ajouter son impact sur le renforcement de la cohésion sociale surtout entre les différentes communautés qui habitent le Mali avec une longue histoire de cohabitation pacifique émaillée toutefois de quelques épisodes de heurts plus ou moins violents et pouvant remettre en cause la croissance et le développement économique du pays.

Références bibliographiques

Banque mondiale (1993) : Le miracle de l'Asie de l'Est – croissance économique et politiques publiques, Résumé du Rapport de recherche de la BM sur les politiques

R.H. Bates (1987) : Essays on the political economy of rural Africa, University of California Press

R.H. Bates, A. O. Krueger : Generalizations arising from the country studies, in « R.H. Bates, Anne O. Krueger (1993) : Political and economic interactions in economic policy reform – Evidence from eight countries, Blackwell », pp. 444 – 472

R.H. Bates, S. Devarajan (2000) : Framework paper on the political economy of African growth

S.A. Block (1999): Political business cycles, democratisation, and economic reform – The case of Africa, Medford, MA, June

F. Bourguignon (1993): Croissance, distribution et ressources humaines – Comparaison internationale et spécificités régionales, Revue d'économie du développement 4, pp. 3-35

Centre de Développement de l'OCDE (1985) : Politiques macroéconomiques et performances agricoles dans certains pays à faible revenu – Cas du Mali.

P. Collier, J.W. Gunning (1999) : Explaining african economic performance, in Journal of economic literature, vol. XXXVII, March, pp. 64 – 111

P. Collier, J.W. Gunning (1999) : Why has Africa grown slowly ?, in Journal of economic perspectives, vol. 13, nr. 3, summer, pp. 3 – 32

S.M. Collins, B.P. Bosworth (1996) : Economic growth in East Asia – accumulation versus assimilation, Brookings papers on economic activity, 2, pp. 135 - 203

M. Coulibaly, A. Diarra (2001): L'endettement des pays les plus pauvres – Cas du Mali, Institut Nord-Sud, Ottawa, février

M. Coulibaly, A. Diarra (1999): Macro-économie, emploi et changements structurels au Mali, BIT Genève, novembre

S. Devarajan, J. de Melo (1991): Membership in the CFA zone – Odyssean journey or Trojan horse, in Chhibber and Fischer

S. Devarajan, M. Walton (1994): Préserver la zone CFA – La coordination macro-économique après la dévaluation, *Revue d'économie du développement* 3, pp. 5-30

M. Diakité (1998): Etude d'évaluation de l'incidence du cycle d'Uruguay sur l'économie de la République du Mali, CNUCED, juin

K.E. Ferree, S. Singh (1999): Institutional change and economic performance in Africa, 1970-1995

S. Gharbi (2001): Afrique – Où investir?, in *Economia*, n^o 4, février, pp. 20-27

D. Ghura, M.T. Hadjimichael (1996): Growth in Sub-Saharan Africa, IMF staff papers 43(3), september, pp. 605 – 34

R. van der Hoeven (2000): Poverty and structural adjustment – Some remarks on tradeoffs between equity and growth, Employment paper, 2000/4, ILO Geneva

ILO : Age-specific labour force participation rates

J. C. Leith, M.F. Lofchie : The political economy of structural adjustment in Ghana, in « R.H. Bates, Anne O. Krueger (1993) : Political and economic interactions in economic policy reform – Evidence from eight countries, Blackwell », pp. 225 - 293

G. Longueville (1995): Pays en développement – Contrainte extérieure et financements de marché, la désillusion de certains pays émergents, in *Problèmes économiques*, n^o 2426, mai, pp.1-8

G. N. Mankiw (1999) : Macroéconomie, De Boeck Université

B. J. Ndulu, S. A. O'Connell (2000) : Backroung information on economic growth, AERC explaining african economic growth project, April

M. Olson (1993) : Dictatorship, democracy and development, in American political science review vol. 87, n0. 3, September, pp. 567 - 576

Serge Snrech (1997) : Enjeux du développement rural dans les pays sahéliens, in Sécheresse, n° 4, vol. 8, décembre, pp. 271-282, du Club du Sahel

World Bank (2000): Can Africa claim the 21st century?

World Bank (1993) : The east asian miracle, New York Oxford university press

A. Young (1995) : The tyranny of numbers – Confronting the statistical realities of the east asian growth experience, quarterly journal of economics 110(3), pp. 641 – 80